

# Éducation. Rentrée dans les collèges publics du département

## La Manche va-t-elle devoir supprimer des collèges ?

En cette rentrée 2024, la direction académique estime à 22346 le nombre de collégiens manchois dans le public et le privé. Le public totalise 16567 élèves, un effectif prévisionnel en recul de 121 élèves par rapport à la rentrée 2023. Le chiffre définitif pour 2024 sera connu dans les prochaines semaines.

52

collèges

**La Manche compte 52 collèges publics dont les effectifs étaient les suivants en 2023 : 8 établissements avaient moins de 200 élèves, 18 entre 201 et 300 élèves, 16 entre 301 et 400 élèves, 5 entre 401 et 500 élèves, et 5 entre 501 et 600 élèves.**

La baisse démographique que connaît le département depuis plusieurs années dans le premier degré commence à se faire sentir dans les collèges.

**On ne pourra pas échapper au choc démographique. Il faut s'y préparer.**

**Jean Morin**

**Président du Département**

Jusqu'ici, le Département a souhaité maintenir en l'état son réseau, mais la question du dimensionnement se posera tôt ou tard, car les élèves dont le département aurait besoin pour stabiliser les effectifs ne sont pas encore nés !

Présent hier matin au collège Les Courtils de Montmartin-sur-Mer (296 élèves), Jean Morin reconnaît cette situation : « Nous allons connaître un choc démographique à l'horizon 2028-2029. Cela se profile déjà, et on ne pourra pas y échapper. Il faut s'y préparer et des décisions devront

être prises. » Le sujet du réseau des collèges pourrait revenir plus vite que prévu dans les débats de l'assemblée départementale, la nécessité d'anticipation devenant de plus en plus pressante: « Il faut se préparer à agir et à accélérer un certain nombre de décisions. »

## Restructurer le réseau

Le terme de fermeture ou de regroupement d'établissements n'est pas prononcé, mais c'est bien ce qui sera en jeu pour restructurer le réseau des collèges publics afin d'assurer une qualité d'enseignement et un accueil des élèves tout en prenant en compte les temps de transport ou l'hébergement. Des discussions doivent reprendre avec la préfecture et les services de l'Éducation nationale pour préparer l'avenir.

Responsable du fonctionnement des collèges, de l'immobilier, du mobilier et de l'accompagnement des projets pédagogiques, le Département consacre environ 40 millions d'euros par an à cette compétence. Ces crédits couvrent aussi l'entretien des locaux et leur rénovation. Pour 2024, le montant des travaux engagés dans 44 collèges a légèrement dépassé les 11 millions d'euros. Une enveloppe qui a augmenté ces dernières années, notamment avec les chantiers de rénovation lancés dans trois établissements, qui ont bénéficié du Plan de relance et de subventions européennes: Pierre-Aguiton à Brécey, Denis-Diderot à Cherbourg-en-Cotentin, et Marcel-Grillard à Bricquebec-en-Cotentin.

Dans un contexte d'économies budgétaires, cet effort sur les collèges sera-t-il maintenu? « L'État nous impose de nombreuses dépenses contraintes non compensées », rappelle Jean Morin, en quête de marges de manœuvre financières. Le président du Département espère pouvoir « tenir le cap, mais avec de grandes incertitudes ». Si la rentrée a été sereine pour les élèves, elle l'est beaucoup moins sur le plan politique et budgétaire.

Gilles PATRY



Lors de son déplacement au collège de Montmartin-sur-Mer, en compagnie du directeur académique Stéphane Vautier, Jean Morin a échangé avec les élèves, les équipes éducatives et les agents départementaux en poste dans l'établissement. Gilles PATRY